



REPUBLIQUE DE GUINEE GROUPE DE LA BANQUE UNION EUROPEENNE  
AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE DE GESTION DES ROUTES (AGEROUTE GUINEE SA)

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP-BAD)

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BOKE-QUEBO (PHASE 1 LOT2)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 014C/MITP/AGEROUTE/UGP-BAD/2025  
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

**Secteur des Transports**

**Référence de l'accord des financements** : Prêt FAD N°2100150040294, Don FAD N° : 2100155038320 ; Don FAT N°5900155014352 ; Don Afif (UE) N°5110155000102

**N° d'Identification du projet** : P-Z1-DB0-221

**Intitulé de la mission** : Recrutement d'un (1) Cabinet/Consultant chargé de la réalisation de l'Etude sur l'interconnexion des Systèmes informatiques des Douanes de la République Guinée et de la République de Guinée Bissau.

**Agence d'Exécution** : Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Boké-Quebo, Phase 1 Lot 2 et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêt/dons pour financer le coût de services de consultant chargé de la réalisation de l'Etude sur l'interconnexion des Systèmes informatiques des Douanes de la République Guinée et de la République Guinée Bissau.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent i) l'élaboration d'une procédure commune de dédouanement au niveau du poste de contrôle de la frontière afin de mieux sécuriser la frontière entre les deux pays ; Réduire le délai de passage des marchandises), améliorer la performance des agents douaniers procéder à l'audit complet des systèmes informatique des douanes des deux pays, ii) l'élaboration d'un cahier de charge en vue de l'interconnexion des deux systèmes informatiques.iii) Le recoupement des données collectées devra faire ressortir (a) une analyse comparative des procédures douanières et de transit des deux pays pour dégager les points de convergence et de divergence au niveau des textes et des pratiques ; (b) une analyse comparative des procédures douanières et de transit des deux pays par rapport aux procédures internationales recommandées.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à travers le lien : <https://docs.google.com/document/d/1kStx2Tn6Im-R-N45gJPnKOFuNi9hxY-v/edit?usp=sharing&ouid=114104436473695380639&rtpof=true&sd=true>

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (*documentation, l'organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc...*).

Les critères d'évaluation pour la liste restreinte notés sur un total de 100 points sont :

- *Expérience générale du consultant dans le domaine, notée sur 20 points à raison de 2 points par année d'expérience jusqu'à concurrence des 20 points ;*
- *Référence de prestations similaires (expériences spécifiques justifiées) notée sur 60 points à raison de 10 points par expérience spécifique jusqu'à concurrence des 60 points ;*
- *Capacités techniques et de gestion du Consultant notées sur 20 points.*

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expérience spécifique de projets de Développement financés par la BAD ou un autre bailleurs de fonds multilatéral (Banque mondiale, Union européenne, Banque Islamique de Développement, etc.).

**NB :** Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne exécution à joindre.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement, l'accord constitutif de groupement devra être joint.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « *cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

**Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics**

**Agence de Gestion des Routes / Unité de Gestion des Projets de Transport BAD sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminètaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.**

**E-mail : [amara.diabate@ageroute.gov.gn](mailto:amara.diabate@ageroute.gov.gn) et [tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn](mailto:tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn)**

**Tél : (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53**



Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français et envoyés par courriel en version PDF à l'adresse [amara.diabate@ageroute.gov.gn](mailto:amara.diabate@ageroute.gov.gn) et copie à [tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn](mailto:tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn) au plus tard le 09/01/2026 à 9 10 heures 30 minutes (heure locale) et y porter expressément la mention « **A Monsieur le Coordinateur des Projets Transports-Réponse à l'Avis à Manifestation d'intérêt relatif à la réalisation de l'Etude sur l'interconnexion des Systèmes Informatiques des Douanes de la République Guinée et de la République de la Guinée Bissau** ».

Conakry, le ...08/12/...../2025

**Le Coordonnateur des Projets**

